

SCEPTICISME DEVANT ALISE

Mémoire adressé à M. Jérôme Carcopino

Usage réservé ArchéoJuraSites

Scepticisme devant Alise

*«Nous étions bien abusés,
je ne suis détrompé que d'hier.*

Pascal

En face du mont Auxois où sainte Reine, la vierge de la cité d'*Alisia* avait été martyrisée, un certain Widerad voulut, à la fin des temps mérovingiens, fonder une abbaye. Son testament, écrit de la main du notaire Halodfredus, fut rédigé à Semur en 721, première année du règne de Thierry IV. Ce document révèle que Widerad avait construit au lieu appelé Flavigny, un monastère sur son propre fonds et qu'il en avait délégué la propriété à l'abbé Magoald et à ses moines.

Sous le règne de Charles le Chauve, quand on craignit l'arrivée des Normands dans le pays, on se soucia tout particulièrement de mettre à l'abri le corps de sainte Reine. On jugea que le mont Auxois était trop vulnérable et on décida de transférer la précieuse relique au couvent de Flavigny situé au lieu voisin, qui se prêtait mieux à la défense. La sainte fut retirée de son cercueil de bois pour être placée dans une châsse d'argent rehaussée d'or. La mention de la translation fut ainsi consignée dans le martyrologe de Flavigny : "Le septième jour des ides de septembre, sur le territoire éduen, au lieu dit Alise qui fut autrefois une place très forte détruite par César, on célèbre la fête de la passion de la très sainte Reine, vierge et martyre, dont les reliques furent

transportées en l'an 864, le vingtième jour des calendes d'avril, au couvent de Flavigny, accompagnée d'une grande foule de fidèles et noblement enchâssée."

Saint Adon, archevêque de Vienne, mort en 875, a évoqué la fête de sainte Reine en ces termes : "Le septième jour des ides de septembre, près d'Alise, ville forte autrefois détruite par César, on célèbre la fête de sainte Reine, vierge martyrisée sous le consulat d'Olibrius pour sa foi en Jésus-Christ ; elle subit l'emprisonnement, le supplice du chevalet, puis fut mise nue, livrée aux flammes".



On est étonné de relever dans ces deux textes un trait qui, évoquant le souvenir de César, paraît d'abord sans liaison avec le culte de la Sainte.

En cette même fin du IX^e siècle, l'abbaye bénédictine Saint Germain d'Auxerre qui était du même ordre que celle de Flavigny, comptait parmi ses moines un poète nommé Heric.

La patrie de sainte Reine fut un jour le thème de son inspiration. Bon versificateur et esprit curieux, il rechercha tout ce qui pouvait glorifier Alise. L'étymologie du nom vint d'abord au secours de son imagination. Il vit dans un glossaire de son temps : *Asima, id est alisum*. *Alisum* signifiant pain azyme, cette phrase permettait d'associer Alise au pain de la sainte hostie. Puis, ayant lu les *Commentaires* de César, il y trouva un rapprochement encore plus exaltant. Il n'y avait qu'à forcer un peu l'orthographe pour transformer *Alisia* en *Alesia*. Un troisième ouvrage qui était sous sa main, le martyrologe hiéronymien, dont la rédaction première peut remonter à

la Gaule du V^e siècle, appelait éduenne la cité d'Alésia. Il tenait ainsi les éléments d'une magnifique envolée dont voici l'expression :

*Te quoque Caesareis fatalis Alesia castris,
Haud iure abnuerim calamis committere nostris,
Quae, quod alas propios praepingui pane colonos,
Nominis adiectus quondam signata putaris,
Te fine Heduos ac limina summa tuentuem,
Agressus quondam saevo certamine, Caesar
Paene tulit latias non aequo marte phalangas,
Expertus patriis quid Gallia posset in armis :
Nunc restant veteris tantum vestigia castris.*

On peut traduire : "Toi aussi, Alésia, où s'est joué le destin de l'armée de César, je ne puis refuser de te célébrer sur notre lyre, toi qui, nourrissant tes enfants d'un pain généreux, passe pour avoir été marquée autrefois d'un signe sacré par le nom que tu portes. Toi qui veilles sur le territoire héduen et sur ses frontières, César t'a jadis attaquée en un combat cruel où il a manqué perdre les phalanges romaines dans cette lutte inégale. Tu as éprouvé la puissance des guerriers gaulois, nos pères. Et il ne reste plus, maintenant, que les ruines d'une antique place forte."

Ces vers étaient bien faits pour servir la renommée de l'abbaye de Flavigny. Celle-ci, par la grâce du moine-poète, pouvait se parer d'un nouveau titre de gloire : offrir dans ses parages le site d'un champ de bataille fameux. La patrie de sainte Reine devenait ainsi un haut lieu, chargé d'un double prestige, religieux et militaire. Cela ne pouvait que favoriser l'afflux de nombreux pèlerins au monastère. La congrégation en garda soigneusement la mémoire ; elle l'inscrivit dans son bréviaire, non pas en se référant à une tradition locale, mais

en déclarant elle-même que les faits consignés étaient tirés de la Guerre des Gaules, *ut ipse, in libro Belli Gallici scripsit*, "comme lui-même (César) l'a écrit dans son livre sur la Guerre des Gaules".

Telle fut la mention qui figure à la leçon V du bréviaire de Flavigny, dont la rédaction remonte au XII^e siècle. La leçon VI s'étend sur les sources césariennes auxquelles est consacré le long passage suivant : *Haec ex memoratis libris Belli gallici diligentius innotuerant quorum priores ipse (Caesar) posteriores Hircius Pansa, notarius eius, composuit. Situs exaedificandae (urbi), ut cernente iudicare possunt, opportunissimus est ; sed utrum instauratio eius deinceps ab aliquo inchoata fuit aut peracta, nulla, quae ad nos pervenerunt, monumenta docuerunt.*¹

Ce que l'on peut traduire ainsi : "Ces faits sont rapportés avec une particulière diligence dans les livres célèbres de la Guerre des Gaules, dont les premiers ont été composés par César lui-même, les derniers par Hirtius Pansa, son secrétaire. Le site est très favorable à l'édification d'une ville, comme peuvent en juger ceux qui la voient, mais aucun document n'est parvenu jusqu'à nous pour nous faire savoir si par la suite une reconstruction fut entreprise ou achevée".



Ainsi, en dehors des Commentaires, les moines de l'abbaye de Flavigny ne savaient rien sur l'histoire d'Alise et ignoraient jusqu'à l'existence de la ville gallo-romaine.

(1) Dom Georges ViOLE, *Apologie pour la véritable présence du corps de sainte Reine d'Alise dans l'Abbaye de Flavigny* Paris, 1653, p. 101.

Loin qu'il y eût dans l'Auxois des traditions se rapportant à la ville celtique, il ne s'en était même pas conservé au sujet de la ville romaine, quoique sa destruction remontât seulement au III^e siècle de notre ère. Sur l'ignorance qui régnait au IX^e siècle, Jules Quicherat a été jusqu'à dire : "La nation française, en ce temps là, n'avait conservé aucun souvenir de l'ère celtique, ni de la conquête romaine, ni seulement des Romains dont elle ignorait le nom."²

La toponymie atteste de son côté que le culte de sainte Reine avait marqué plus profondément le mont Auxois que l'identification, flatteuse pour l'abbaye de Flavigny, de ce nom avec l'Alésia de César, car, suivant la remarque de M. J. Carcopino : "Si l'on consulte l'indispensable *Dictionnaire topographique de la Côte d'Or* d'Alphonse Roserot, on s'aperçoit qu'au cœur de l'Auxois, l'Alise de 1239 s'efface de nos documents et sur les cartes géographiques devant la Sainte Reine de 1611, puis devant la Sainte Reine de 1753 et de Cassini, pour renaître à côté d'elle en la Sainte Reine d'Alise de 1766 et, finalement, en l'Alise-Sainte-Reine qu'au XIX^e siècle les annuaires des postes ont officiellement consacrée."³

Voilà ce qui induit à penser que, si la gloire de sainte Reine a éclipsé et absorbé celle d'Alésia, c'est que la première était enracinée dans une tradition locale, tandis que la seconde ne se rapportait qu'à une identification postérieure et factice.



(2) J. Quicherat, *L'Alésia de César*, p. 6.

(3) J. Carcopino, *Alésia et les ruses de César*, p. 21.

Du poème d'Heric aux divers toponymes relevés par A. Roserot, en passant par le bréviaire de l'abbaye de Flavigny, les renseignements se recourent pour laisser deviner dans l'identification Alésia-Alise une tradition forgée dans une pieuse intention, puisqu'elle servait le culte de sainte Reine. L'on est ainsi conduit à rejeter dans l'ombre la réalité d'une transmission qui se serait poursuivie sans interruption de la guerre des Gaules jusqu'aux temps carolingiens. C'est ce qu'a très bien vu et dit C. Toubin : "Si Alise a été toujours et de tout temps reconnue comme Alésia, comment nous faut-il descendre jusqu'au IX^e siècle pour trouver un premier témoignage qui le constate ? Comment, parmi tant d'écrivains bourguignons ou autres, ne s'en est-il pas trouvé un seul qui ait mentionné le fait ? On sait que Grégoire de Tours avait visité tout ce pays ; Frédégaire passe pour être né en Bourgogne. Tous deux parlent plusieurs fois de Sens, de Dijon, d'Autun etc... Si la tradition eût existé de leur temps, il me semble que l'un ou l'autre eût donné une ligne à ce souvenir si important et si glorieux, mais non, pas un mot, ni dans ces deux chroniqueurs, ni dans tant d'autres écrivains du même temps dont quelques uns, comme le prêtre Constant et Etienne, de l'église d'Auxerre, ont cependant parlé d'Alise. C'est, à mon avis, que cette tradition, qu'on nous présente comme s'étant transmise sans solution de continuité de siècle en siècle, attendait encore son inventeur."⁴

Si les écrivains bourguignons, avec parmi eux, Paradins, "annaliste naïvement crédule"⁵ et Olivier de la Marche, qui fut au service des ducs de Bourgogne, ont suivi l'identification du moine Heric, on comprend leur empressement. Ils ont même franchi un pas de plus. Puisque Alise était Alésia et puisque Alise était la ville

(4) C. Toubin, *Polémique extraite de l'Impartial de Besançon, et citée par A. et G. Gauthier dans Alésia métropole disparue*, p. 100 & 101

(5) P. Larousse, *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle*.

des Mandubiens, ils appliquèrent au pays sans autre examen l'expression de César, *oppidum Mandubiorum*, pour affirmer que l'Auxois était la terre de ce petit peuple. Là encore, il n'y eut pas plus de documents à produire que de traditions à supposer. Le seul auteur restait César.

D'autres érudits de la Renaissance et Hautman, en particulier, ne se sont pas ralliés à cette opinion. Hautman a proposé Luxeuil pour Alésia, en Séquanie. Il avait lu la *Vie de Jules César* de *Julius Celsus* et savait que sous ce pseudonyme se cachait Pétrarque qui fixait en Séquanie la bataille de cavalerie qui précéda le siège d'Alésia.

Il faut attendre le XVII^e siècle et surtout le XVIII^e pour voir se multiplier les études sur Alise. Adrien de Valois, le géographe d'Anville, le général Turpin de Crissé, l'officier prussien Guischart se sont penchés sur le passé de cette cité.



Le XIX^e siècle est l'époque de la grande polémique et des fouilles.

Napoléon III eut un jour l'idée que la mise au jour des vestiges du siège d'Alésia serait la plus belle entreprise susceptible de servir sa renommée de savant, en même temps qu'elle pourrait permettre de faire du mont Auxois, situé au centre de la France, un haut lieu du patriotisme. Et c'est sur son ordre que des fouilles furent pratiquées de 1861 à 1865.

Ce fut d'abord la Commission de la Topographie de la Gaule qui fut régulièrement chargée de l'exécution

des travaux. Il y avait là des archéologues compétents, mais ils furent soudainement remplacés en 1862 par un jeune officier d'artillerie, le capitaine Stoffel, en garnison à Auxonne, qui dirigeait en même temps les fouilles du plateau de Gergovie. Le capitaine saisit là la chance de sa vie, car il devait finir au plus haut poste diplomatique qui soit pour un soldat, attaché militaire à Berlin.

Il eut pour adjoint Victor Pernet, un jeune homme d'Alise, qui avait dépassé de peu la vingtième année et qui n'avait nullement été préparé au rôle qu'on lui fit jouer. Nommé chef de chantier, Pernet se mit au travail : mais ni de Saulcy, dans ses *Commentaires à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, ni Napoléon III dans son *Histoire de Jules César*, n'ont prononcé son nom.

Quant à l'Empereur, il suivait les travaux avec une intense curiosité. M. Carcopino a brossé de l'impérial archéologue le portrait suivant :

"Madame la Comtesse de Rohan-Chabot nous a naguère édifiés, d'après ses entretiens avec Fröhner qui, en l'occurrence, servait de secrétaire à Napoléon III, sur l'ardeur des curiosités impériales et sur l'application assidue du monarque à les satisfaire, puisqu'il s'enfermait presque tous les soirs après dîner, deux heures de suite, dans son cabinet, pour dépouiller les rapports et les documents à lui remis par Stoffel. Si on devait lui adresser un reproche, ce serait d'y avoir apporté personnellement trop d'intérêt ; il retenait longtemps exposés sur sa cheminée les objets qui avaient été découverts et il serrait précieusement dans les dossiers qu'il gardait par devers lui tous les rapports envoyés d'Alésia.

Au 4 septembre 1970, ses tiroirs ont été vidés par la foule qui avait fait irruption dans son palais, incendié quelques mois plus tard par la Commune ; et rien, jusqu'à présent, n'est arrivé jusqu'à nous des papiers

avec lesquels nous aurions pu reconstituer le travail accompli."⁶

L'ardeur des curiosités impériales procédait d'antécédents familiaux. La tante de l'empereur, Caroline Murat, devenue Reine de Naples, s'était prise de passion pour l'antiquité. Dans *Vie, mort et résurrection de Pompéi*, le Comte Corte nous apprend que "Caroline Murat s'intéressait vivement aux fouilles... Il arrivait que la Reine se rendit plusieurs fois par semaine sur les chantiers et les directeurs de travaux faisaient l'impossible pour entretenir sa passion pour l'archéologie." Quelle forme prenait cet impossible ? "On fit préparer la découverte par la souveraine d'un magasin romain. L'endroit une fois identifié, on le combla superficiellement avant de le découvrir en présence de la Reine". Résultats : "La Reine se rendait sur les chantiers, encourageait les ouvriers, augmentant leur paie, distribuant de l'argent et se réjouissant de toute nouvelle trouvaille qu'elle pouvait emporter".

Si la tante fut amateur d'art, le neveu se piqua, lui, d'être à la fois un grand archéologue et un grand historien.



Le sceau impérial apposé sur les recherches d'Alise a officialisé une hypothèse au nom de laquelle une gigantesque statue en bronze de Vercingétorix moustachu fut élevée à frais énormes sur le plateau du mont Auxois. Il y eut dès lors une continuité dans l'approbation, ce qui n'a pas empêché une forte opposition de se manifester.

(6) J. Carcopino, *Op. cit.*, p. 45.

Georges Colomb a apporté dans le débat le précieux témoignage d'un homme de bon sens qui n'admet pas les déductions forcées.



On ne heurte pas impunément le bon sens et si l'histoire, avec toutes les garanties que semble offrir l'érudition, contredit la vraisemblance la plus évidente, elle doit constater qu'elle a fait fausse route.

Les questions que soulèvent les fossés d'Alise ont été traitées sommairement, sans la rigueur scientifique requise, et n'ont, en conséquence, reçu que des réponses évasives.

Il y a des inégalités dans les profondeurs. Pour s'en rendre compte, il eût fallu établir des graphiques montrant l'échelonnement de ces profondeurs par rapport à la pente du terrain.

Les fossés sont tantôt accolés et tantôt distants de plus de 100 m. Dans la plaine des Laumes, pourquoi y a-t-il un double fossé du côté de la contrevallation et un simple fossé du côté de la circonvallation destinée à recevoir le choc de l'armée de secours ?

Un fossé sans *agger* n'a aucune valeur militaire. Et ce n'est qu'un *agger* dérisoire que celui qu'on a théoriquement restitué, avec, à sa crête, une terrasse de 2 m de largeur, alors que l'érection de tours exigeait une surface autrement importante. Il faut noter aussi que si l'*agger* théorique a été reconstitué en utilisant par imagination la terre extraite du fossé, il ne reste plus de remblai pour établir une contrescarpe en avant de la tranchée, qui devient un obstacle inefficace.

Pourquoi le fossé Sud, parallèle à l'Ozerain, ne borde-t-il pas exactement la rivière de façon qu'elle pût constituer en avant un premier fossé naturellement rempli d'eau ?

Pourquoi le fossé Nord s'écarte-t-il de l'Ozerain dans la plaine du Rabutin ? et pourquoi les deux rivières n'ont-elles pas été toutes deux utilisées par l'assiégeant pour fortifier les lignes de contrevallation ?

Pourquoi le sommet du mont Réa n'a-t-il pas été occupé ? Et s'est-on préoccupé de vérifier si, sur sa pente Sud, existait un emplacement où l'on pût établir un camp abritant deux légions ?

Que penser de la faible occupation des crêtes des monts entourant Alise ? L'installation sur ces crêtes de postes pauvrement défendus du côté subissant une poussée extérieure, laisse imaginer qu'il aurait été bien facile à l'armée de secours, que ce soit à la montagne de Flavigny ou à celle de Bussy, de bousculer ces ouvrages et de rompre ainsi la contrevallation.

Quelle est la fonction, entre le mont Réa et la montagne de Bussy, de ces deux lignes parallèles de fossés jumelés qui ont été établis perpendiculairement à la ligne de contrevallation ?

On ne s'est guère soucié de précision quand il s'est agi des mensurations. Or il y a deux périmètres dont nous connaissons les longueurs :

- pour la contrevallation, 11 milles (16,5 km),
- pour la circonvallation, 16 milles (21 km).

En reportant sur la carte le périmètre de la contrevallation, 16,5 km, on peut immédiatement vérifier qu'il permettait d'occuper le signal 373 du mont Réa, la cote 397 près du parc de Bussy-Rabutin, la cote 323 du mont Drouot et de s'établir dans le voisinage des Pré-Hauts,

situés à l'Ouest. Le périmètre de la circonvallation 21 km, autorisait l'occupation du village de Ménètreux, ce qui incorporait aux lignes tout le môle du mont Réa, le village de Grésigny, le parc du château de Bussy-Rabutin, au Nord, et au Sud le village de Flavigny pour arriver sur le flanc Ouest à border la Brenne au Nord de Pouillenay.

Les problèmes ont été éludés, car on a omis de tenir compte des conséquences fâcheuses qu'entraînait pour Alise le cadrage du site à l'intérieur des deux périmètres de contrevallation et de circonvallation dont les mesures précises ont été données par César, et on a négligé de confier à des professionnels de l'hydraulique et des Ponts-et-Chaussées, l'étude des fossés, comme à des officiers d'Etat-major l'examen du système fortifié.

Si le résultat des fouilles du second Empire a suscité mainte critique, l'oppidum du mont Auxois a, par son seul aspect, déconcerté nombre de pèlerins venus méditer sur le lieu présumé de la première épopée de notre histoire. Il est troublant de constater que des écrivains éminents, aussi bien que de brillants chefs militaires, ont manifesté devant le mont Auxois des réactions très vives.

Les civils protestataires les plus célèbres sont Montaigne et Claudel. On lit dans les *Essais* ce jugement :

"Il me semble estre contraire à l'usage et à la raison de la guerre que Vercingétorix qui estoit nommé chef et général de toutes les parties des Gaules révoltées print party de s'aller renfermer dans l'Alexia. Car celui qui commande à tout un pays ne se doit jamais engager qu'au cas de cette extrémité qu'il y allast de sa dernière place et qu'il n'y eût rien plus à espérer qu'en la deffense d'icelle ; autrement il se doit tenir libre, pour avoir moyen de pourvoir en général à toutes les parties de son

gouvernement."¹¹ Paul Claudel, dans une de ses lettres datée du 21 janvier 1951, a fait cet aveu : "J'ai été moi-même à Alésia et, pour s'y laisser enfermer, il faut que l'armée gauloise ait eu à sa tête un homme d'une stupidité phénoménale."¹²

En septembre 1905, l'officier qui est devenu le général Paul Azan, à l'époque lieutenant attaché à la section historique de l'Etat-major de l'Armée, accompagnait sur les lieux un groupe de congressistes dirigés par Salomon Reinach en personne. Ses souvenirs et ses réflexions ont été publiés dans le *Bulletin de la Société des Sciences de Semur-en-Auxois*.

Son opinion est ainsi exprimée : "La raison n'est pas complètement satisfaite par les restitutions proposées. Le mont Auxois peut être le véritable emplacement d'Alésia, sans que les arguments donnés jusqu'ici suffisent à justifier cette confirmation ; s'ils constituaient une démonstration absolue, ils devraient convaincre un latiniste médiocre, un militaire subalterne, un archéologue débutant ; ils contribuent seulement à les rendre hésitants et perplexes... La description de César relative à la ville et aux opérations n'est donc pas, comme on le voit, une donnée suffisante par elle-même ; on rencontre partout une colline répondant à la question, c'est à dire assez élevée pour ne pouvoir être prise que par un siège régulier, dont le pied est de deux côtés arrosé par deux rivières, et en avant de laquelle s'étend une plaine de trois mille pas. Il y a cependant une condition qui ne se trouve pas partout et qui constitue une excellente vérification d'identité : la colline d'Alésia doit être assez vaste pour loger 80 000 hommes d'élite, chiffre que les manuscrits s'accordent à donner. Qu'on demande à un officier expérimenté quel est l'espace nécessaire à cet effectif,

(11) *Essais*, Livre II, chapitre XXXIV

(12) Cité par J. Carcopino, dans *Op. cit.*, p. 216.

avec tous les accessoires qui lui sont nécessaires et l'on se rend compte de la superficie que doit avoir le plateau d'Alésia. Un point de comparaison permettra de fixer les idées : il suffira d'examiner l'espace occupé par une population de 80 000 âmes dans une de nos villes modernes, contenant des maisons à cinq étages... On doit d'ailleurs remarquer qu'il y avait à Alésia, en plus de cet effectif d'élite, la population mandubienne réfugiée, les citadins, les troupeaux, les provisions, etc...

S'est-on demandé comment cette multitude d'hommes et de bestiaux, à laquelle l'accès des deux rivières était interdit par les Romains, avait pu s'approvisionner d'eau pendant la durée du siège ? A-t-on pu calculer le débit des deux fontaines et des quelques puits, si ces puits sont gaulois, qui constituent les seuls points d'eau ?

Le mont Auxois ne paraît vraiment pas avoir pu contenir et abreuver les 100 000 hommes au moins et les troupeaux qui s'y trouvaient bloqués ; sa superficie n'est que de 97 hectares et il n'est pas pourvu de sources nombreuses et abondantes. Si donc on veut placer Alésia à Alise-Sainte-Reine, on doit admettre que César nous a trompés sur le chiffre de ses ennemis. Mais si l'on commence à modifier le texte, il n'y a plus de motif à le discuter ; on peut facilement l'accommoder à n'importe quelle colline.

César doit dire la vérité ; s'il avait majoré le nombre de ses ennemis, de ses prisonniers, est-ce que ses légats, ses tribuns n'auraient pas connu la fraude ? Un secret aussi répandu aurait-il pu être gardé ? Est-ce que les partisans du Sénat, de Pompée, n'auraient pas crié à l'imposture ? Non, on retrouve dans César la concision du législateur et du général ; les mots sont pesés et comptés comme ils doivent l'être dans un texte destiné à

devenir officiel ; c'est le caractère du génie d'avoir ajouté à ces qualités la forme littéraire.⁽¹³⁾

Mais que penser de l'emplacement d'Alise dans le cadre géographique de la France ? Le mont Auxois est situé dans le bassin parisien. Il élève son plateau sur la bordure Sud-Est de ce bassin, au Nord des sources de la Seine et de l'Armençon. La plaine qui s'ouvre devant lui s'étend jusqu'à Paris, drainant les courants routiers, ferroviaires et fluviaux de la Nationale 5, de la voie ferrée Paris-Lyon et du canal de Bourgogne.

Ce versant bourguignon est tourné vers le Sénonais et vers la Champagne. Il est séparé de la vallée de la Saône par l'arc de collines qui se développe de Langres (au Nord) à Nolay (au Sud) en passant à l'Ouest de Dijon, les cotes d'altitude s'établissant entre 500 et 600 mètres.

Situé en avant de ce relief en direction de Paris, le mont Auxois n'est ni un verrou, ni une position militaire privilégiée.

Si l'on veut barrer la route à une armée venant du Sénonais ou de la Champagne et l'empêcher de déboucher dans la vallée de la Saône, le relief de la Côte d'Or offre de solides positions pour la défense des seuils de Dijon, de Beaune et de Chalon sur Saône. Suivant l'itinéraire emprunté par l'ennemi, on s'établira :

- Pour Dijon, sur le mont Afrique (600 mètres) dont l'ancien fort sert d'assise à l'actuel phare aérien et dont les croupes dominant puissamment le cours de l'Ouche.

(13) P. Azan, *La reprise de la question d'Alésia en 1905*, dans le *Bulletin de la Société des Sciences Historiques et Naturelles de Semur-en-Auxois*, tome XXXIV, 1905, p. 367-368.

- Pour Beaune, sur les hauteurs qui, au dessus de Savigny, culminent entre 500 et 600 mètres, où les hautes falaises du Châtelet portent un ancien camp romain.

- Pour Chalon sur Saône, sur les hauteurs de la Rochepot, où un château médiéval avait été primitivement bâti au XI^e siècle, sur l'emplacement d'un ancien fortin romain.

Si, pour des raisons particulières, il faut affronter l'ennemi dans le secteur des Laumes, c'est la montagne de Flavigny qui offre le site défensif le plus avantageux. C'est à Flavigny qu'au IX^e siècle, comme nous l'avons déjà vu, on recueillit pour le mettre en sécurité le corps de sainte Reine, enlevé au mont Auxois. Car ce mont, où nul château féodal n'a jamais été bâti, avait été jugé trop vulnérable. Or, il n'est pas seulement vulnérable, notamment du côté de l'Est, il se prête – on peut même dire qu'il s'offre – à l'investissement. Il suffit pour l'encercler de huit kilomètres de lignes auxquelles on peut incorporer deux rivières qui, loin de défendre la position, servent si bien à l'assiègement que l'assiégé fait figure de bien pauvre stratège s'il concentre sur ce plateau des dizaines de milliers de soldats sans espace pour un déploiement tactique, ce qui équivaut à les enfermer avant tout combat dans un camp de concentration.



Les fouilles de Napoléon III étant le grand événement qui a entraîné la proclamation du dogme Alise-Alésia, il est nécessaire d'examiner attentivement l'organisation des chantiers impériaux et d'analyser soigneusement l'ensemble des découvertes.

Les premières fouilles furent celles que fit exécuter Napoléon III en 1861 à 1865.

La Commission de la Topographie des Gaules, qui avait été instituée au sein du ministère de l'Instruction Publique, a travaillé dans la plaine des Laumes, sous la présidence de F. de Saulcy, du 20 avril au 25 juillet 1861 ; puis au mont Rea et dans la vallée de Rabutin, du début de novembre au 26 décembre 1861. L'année 1862 a vu se multiplier les chantiers du début de janvier à la fin d'août. On doit à M. J. Le Gall, sur le rôle joué par la Commission, les précisions suivantes : "La direction de la Commission se manifestait d'une façon irrégulière. Ceux de ses membres qui s'occupaient d'Alésia venaient y faire des séjours plus ou moins longs, et il arrivait que Millot, qui n'était pas un archéologue, perdit beaucoup de temps à tâtonner, à exploiter des vestiges qui n'avaient rien à voir avec les travaux de César ou de Vercingétorix ; il finissait alors par demander instamment lui-même à la Commission d'envoyer un de ses membres pour le remettre sur la bonne piste."¹⁴ On voit que les techniciens de la Commission avaient pratiquement laissé l'exécution des travaux au service vicinal dont le chef était P. Millot, agent voyer cantonal.

En septembre 1862, la direction des travaux passa, par la volonté de Napoléon III, de cette Commission au capitaine Stoffel. J. Le Gall a très bien fiché ce nouveau personnage qui entre en scène : "C'était un polytechnicien qui était devenu capitaine d'artillerie, mais dont la carrière avait été sans grand éclat jusqu'alors. En revenant de la campagne d'Italie – celle de Magenta et de Solferino – il avait été envoyé en garnison à Auxonne, ce qui lui avait permis de s'intéresser à la controverse Alise-Alaise et de visiter les deux sites. En août 1860, il avait publié une étude claire et nette, toute en faveur d'Alise,

(14) J. Le Gall, *Alésia*, p. 60.

qui avait attiré l'attention de la Commission de la Topographie des Gaules et celle de l'Empereur. Or, si le père Stoffel, d'origine suisse avait été fait baron à titre héréditaire par ordonnance de S. M. Louis XVIII, roi de France et de Navarre, il n'en avait pas moins été auparavant lieutenant-colonel et chevalier de la Légion d'Honneur sous le 1^{er} Empire et il avait pris part à la campagne de Waterloo. Son frère avait même été nommé colonel et officier de la Légion d'Honneur par Napoléon 1^{er} ; c'était là d'excellentes recommandations au yeux du neveu.

Dès septembre 1861, Napoléon III fit venir Stoffel à Biarritz pour le charger de recherches sur le terrain, relatives aux campagnes de César ; en même temps, il le nommait chef d'escadron et le prenait comme officier d'ordonnance. Dès lors Stoffel fut en quelque sorte le "missionnaire archéologue" de l'Empereur, chargé d'aller étudier pour son compte sur place toutes les campagnes de César en Gaule et hors Gaule. Ce rôle très particulier lui permit de devenir un des familiers de la Cour, puis d'être nommé lieutenant-colonel et d'être envoyé à Berlin en 1866 comme attaché militaire, ascension inattendue qu'il devait à César.¹⁵

Après avoir ainsi campé le colonel, M. J. Le Gall ajoute : "Stoffel n'avait été qu'un archéologue improvisé, on savait qu'il avait été très ambitieux, très soucieux de faire sa cour."¹⁶



(15) J. Le Gall, *Op. cit.*, p. 64-65.

(16) *Ibid.*, p. 65.

Le résultat des fouilles nous est connu par l'*Atlas* de Napoléon III, destiné à illustrer l'*Histoire de Jules César*, et par les notes de Victor Pernet sur Alise et ses environs, parues dans *Pro Alesia* entre juillet 1906 et janvier 1910. On avait cru que tous les documents originaux avaient été détruits lors de l'incendie des Tuileries, mais on a récemment retrouvé des pièces importantes dans les archives familiales de M. le chanoine Millot, curé de Flavigny sur Ozerain, dont le grand-père, Paul Millot avait assisté Stoffel. Presque en même temps, un album dans un des magasins de la bibliothèque du Musée des Antiquités nationales. Quand M. J. Harmand communique ces découvertes à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, le 13 avril 1956 et à la Société nationale des Antiquaires de France, le 30 mars 1960, il fit sur ces sources d'information les remarques suivantes : "Saulcy et ses collègues en étaient venus à fondre en un tout la contrevallation primitive et la contrevallation définitive. Il faudra les qualités éminentes de Stoffel pour faire sortir l'étude du site de cette dangereuse ornière."¹⁷ Et M. J. Harmand d'ajouter : "Au moins pour les secteurs fouillés antérieurement à l'intervention de Stoffel, les planches impériales offrent une image fidèle du plan, mais les coupes n'y sont que des synthèses de profils des plus variables."¹⁸ Quant à Pernet, son texte et ses figurations sont de valeur fort inégale : "Les inexactitudes de Pernet ne grèvent pas seulement la connaissance des ouvrages césariens indiscutables. Il existe, à l'Ouest et au travers du col du Penneville, un fossé peut-être proto-historique où l'on a aussi vu parfois une défense avancée romaine."¹⁹ M. J. Harmand nous met ainsi en garde

(17) J. Harmand, *Les fouilles alésiennes de la Commission de la Topographie des Gaules et les documents inédits du musée des Antiquités nationales*, dans *Bulletin de la Société Nationale des Antiquaires de France*, 1960, p. 60.

(18) *Ibid.*, p. 61

(19) *Ibid.*, p. 61

contre ces éléments pré- et post- césariens. La question des fouilles à Alise est singulièrement complexe.

Il faut distinguer entre ce qui a été mis au jour par la Commission de la Topographie des Gaules et ce qui a été trouvé par Stoffel.

Le premier lot est assez maigre et l'inventaire en est bref : une épée, deux pointes de lance en bronze, quatre sabots ou extrémités de ces mêmes lances, une lame et une poignée d'épée en bronze, un couteau à douille en bronze. Les armes avaient été, pour la plupart, exhumées par les ouvriers de Brusard, maire de Semur, dans ce qu'on appelle la Fausse-Rivière, près de la Ferme d'Épineuse, au-delà de la ligne où l'on a cru reconnaître la circonvallation.

Quant aux fossés mis au jour par la Commission, voici ce qu'en dit le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, auquel nous avons déjà emprunté l'énumération des "objets sortis des fouilles à la fin de la campagne de 1862" : "Les fossés de contrevallation avaient fourni plusieurs clous, trois pointes de flèches et autres débris d'armes informes, de nombreux boulets en pierre, un grand nombre de débris de poteries, des fragments de meules à bras, un fer à cheval, de la forme dite hipposandale, une douzaine de balles en fer."²⁰

Les trouvailles, devenues soudain très abondantes après l'arrivée de Stoffel, sont (nous citons de nouveau le *Dictionnaire archéologique de la Gaule*) :

"1. Dans le fond du fossé supérieur (pentes inférieures du mont Réa) : 11 monnaies gauloises, 20 pointes de flèches, des débris de boucliers, 4 boulets de pierre de différents diamètres, deux meules de granit, des crânes et des ossements, de la poterie et des morceaux d'am-

(20) *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, t. I, p. 33.

phore en telles quantités qu'on est amené à croire que les Romains lancèrent sur les assaillants tout ce qui était à leur portée.

2. Dans le fossé inférieur, outre 600 monnaies, des débris de poteries et de nombreux ossements, les objets suivants : 10 épées gauloises et 9 fourreaux en fer, 39 pièces provenant d'armes du genre du *pilum* romain, 30 fers de javelots, qui, par suite de leur légèreté sont regardés comme ayant armé la *basta amantata*, 17 fers plus pesants qui ont pu servir également à des javelots projetés à l'*amentum* ou directement à la main, ou enfin à des lances ; 62 fers de formes variées présentant un fini de fabrication qui les fait ranger parmi les armes de *bastes*.

3. En fait d'armures défensives : 1 casque en fer, 7 genastères, semblables, que nous voyons représentés sur les sculptures romaines, des *umbo* de boucliers romains et gaulois, une ceinture en fer de légionnaire, enfin de nombreux colliers, anneaux et fibules.

4. Sur la rive gauloise de l'Ozerain, 2 monnaies, 3 pointes de flèches et d'autres débris d'armes.

5. Dans le grand fossé qui descend vers l'Oze, sur la pente septentrionale du mont Penneville, une grande quantité d'ossements d'animaux.

6. Les fossés de circonvallation ont fourni dans la plaine des Laumes des boulets en pierre, quelques débris d'armes, de la poterie et un magnifique vase d'argent d'une belle époque grecque."²¹

Une chose surprend dans cette énumération, c'est la présence de tant de débris de poteries, qu'on aurait dû, d'ailleurs, livrer à l'analyse afin de les dater. Pour justifier leur présence dans les fossés, Napoléon III a invoqué une explication qui fait sourire : si les morceaux étaient

(21) *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, p. 36.

en telles quantités, il faut croire que les Romains ont lancé sur les assaillants tout ce qui était à leur portée.

Les *stimuli* étaient des crochets de fer, enfoncés dans des pieux longs d'un pied, d'où leur nom d'aiguillon. César en avait fait semer partout à intervalles rapprochés. Les fouilleurs d'Alise ont voulu reconnaître ces *stimuli* dans d'assez fortes pièces de fer à double coude terminées par une sorte d'hameçon. Deux observations peuvent être faites à propos de la découverte de ces objets : cinq d'entre eux ont été trouvés par les membres de la Commission de la Topographie des Gaules ; sur les lieux de l'exhumation, le *Dictionnaire archéologique de la Gaule* nous apprend que, de ces cinq *stimuli* "deux ont été trouvés en avant des fossés dans les tranchées d'essai", et que "les trois autres *stimuli* proviennent d'une fouille pratiquée sur le sommet du mont Auxois, non loin du point où s'élève actuellement la statue de Vercingétorix."²²

Albert Grenier a estimé que l'usage de ces pièces de fer demeurerait indéterminé et il inclinait à réserver à un second type, plus simple et plus facile à dissimuler, les caractères des *stimuli* d'Alésia. Ce second type est constitué par une petite pointe de fer léger avec une virole sans soudure devant se fixer par serrage sur une simple baguette enfoncée en terre. On n'en a retrouvé qu'un seul exemplaire qui est resté la propriété de son inventeur.

Stimulus unus – et encore douteux – *stimulus nullus*.



(22) *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, p. 33.

Les monnaies, elles, sont nombreuses. On en a recueilli d'innombrables exemplaires qui s'échelonnent des périodes de l'indépendance gauloise aux siècles du Haut et du Bas Empire et même au temps des rois mérovingiens. Comme l'a écrit M. J.-B. Colbert de Beaulieu, elles attestent "la continuité d'un habitat qui n'a jamais été interrompu depuis l'âge du bronze jusqu'à nos jours."²³ Le plus gros lot de ces monnaies, qui comprend plus de 600 pièces, a été découvert dans un fossé sur une longueur de 200 mètres à peine. Les monnaies recueillies dans cet espace restreint se répartissent en deux groupes distincts. Les unes portent l'empreinte du monnayage romain, les autres du monnayage gaulois.

Toutes les monnaies romaines appartiennent à la période républicaine et rentrent dans la catégorie des monnaies dites consulaires. Elles présentent plus de 80 types différents. Quant aux monnaies de fabrication gauloise, elles émanent de 24 cités et offrent la variété de 72 types différents. A la multiplicité des types, il convient d'ajouter la rareté de certains exemplaires. Les 62 bronzes au nom de l'arverne *Epasnactus* sont certainement une des séries les plus précieuses de ce trésor puisque, aux dires de M. J. Carcopino "on ne parviendrait pas à les collecter aujourd'hui même en mobilisant le stock de tous les marchands de France."²⁴

Les monnaies trouvées ensemble et d'un seul coup, soit six cents, "ont été ramassées sur une longueur de 200 m" dans le fossé qui, situé au pied du mont Réa était le plus proche de l'Oze. Elles gisaient pêle-mêle avec des armes et des fragments de squelettes humains, qui, aux dires de Victor Pernet "ont remplis des tombereaux et ont

(23) J.-B. Colbert de Beaulieu, *La localisation d'Alésia et la numismatique gauloise*, dans *Ogam*, 1965, VIII, p. 210.

(24) J. Carcopino, *Op. cit.*, p. 103.

été trouvées avec des mètres cubes de carcasses de chevaux non ferrés.²⁵

Pour expliquer ce semis de monnaies, M. J. Carcopino a pensé que leur présence se justifiait "par l'acharnement de l'affreuse mêlée qui, dans un espace aussi restreint, a enseveli en pleine action les combattants, leurs armes et leurs pécules dans les retranchements dont ils se disputaient la possession."²⁶

Le lot de monnaies étant ainsi relié à un épisode de la bataille, on ne peut s'empêcher de faire à ce propos les réflexions suivantes :

- du point de vue de l'habillement guerrier des Gaulois, et puisque ces Gaulois ont perdu leur pécule en combattant, comment ne pas éprouver un certain étonnement ? Les Gaulois attaquaient torse nu, et mieux même, on peut croire qu'ils ont attaqué tout nus, si l'on accepte l'étude de P. Couissin sur *La nudité guerrière des Gaulois*.²⁷

- du point de vue tactique, comment imaginer que, sur un front étroit de 200 m, on retrouve les pécules mélangés de guerriers appartenant à vingt-quatre cités différentes ?

- du point de vue de la composition de l'armée de secours, étant donné qu'on a voulu imaginer que le lot des monnaies gauloises était une figuration de l'amalgame de cette armée, il faut alors admettre que les Lingons, ces fidèles alliés de Rome représentaient le dixième du contingent puisque près du dixième des monnaies est formé de pièces des Lingons.

(25) J. Carcopino, *Op. cit.*, p. 100-101

(26) *Ibid.*, p. 101.

(27) P. Couissin, *Sur la nudité guerrière des Gaulois*, dans *Annales de la Faculté des Lettres d'Alx*, t. XIV, 1928-1929, p. 65-89.

- du point de vue des conditions de leur découverte, pêle-mêle avec des fragments de squelettes humains et des carcasses de chevaux, il importerait de savoir si ces ossements d'hommes et d'animaux n'ont pas un rapport avec l'habitat hallstadien découvert en 1958 par M. l'abbé Jovignot, précisément au pied du mont Réa²⁸.

Nous ne sommes pas de ceux qui accuseront les fouilleurs du temps de Napoléon III d'avoir "pour les besoins de la cause" opéré parmi des médailles et des monnaies existant dans des collections particulières ou dans les musées nationaux un tri préalable avant de les enfouir "clandestinement dans des terrains que devait exploiter la pioche inconsciente et naïve des terrassiers employés aux fouilles."²⁹

La présence de ce lot numismatique n'impose nullement celle de Vercingétorix et de César ; Sur les 104 monnaies consulaires, sans doute n'y en a-t-il pas qui soient postérieures à 54 avant J. -C., mais plus des deux tiers sont bien antérieures, se situant au delà de la mort de Sylla (78) pour remonter, pour les exemplaires les plus anciens, au III^e siècle avant notre ère, tandis qu'on n'en compte guère plus d'une quinzaine pour les quinze dernières années (69-54). Disons qu'il s'agit en l'occurrence de la découverte heureuse d'un trésor.

C'est aussi à un trésor que ressortit le fameux vase d'argent, joyau du mobilier mis au jour.

En le qualifiant de "trop belle découverte", M. J. Le Gall a écrit : "Rien n'a fait plus de tort (à Stoffel) que la découverte du vase d'argent, une des plus belles pièces d'argenterie de l'antiquité gréco-romaine dont puissent s'enorgueillir nos musées."³⁰

(28) J. Le Gall, *Les récentes fouilles d'Alésia*, dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1959, p. 258.

(29) G. Colomb, *La Bataille d'Alésia*, p. 111.

(30) J. Le Gall, *Op. cit.*, p. 75.

Le vase fut découvert dans la plaine des Laumes et envoyé immédiatement par Stoffel à l'Empereur dont la cour était alors à Biarritz. Napoléon III, dans son *Histoire de Jules César*, a ainsi enregistré cette trouvaille : "Les fossés de la circonvallation ont fourni dans la plaine des Laumes des boulets de pierre, quelques débris d'armes et un magnifique vase d'argent d'une belle époque grecque."³¹

Ce précieux objet est aujourd'hui conservé au musée de Saint-Germain. Le *Guide illustré du Musée des Antiquités Nationales* le décrit ainsi : "Vase d'argent ciselé, orné de feuillage et de baies de laurier maintenus par des rubans, découvert dans les retranchements de César devant Alésia". Une autre mention porte : "Vase augustéen découvert dans les retranchements de Jules César." Il est évident que si cette pièce d'argenterie était de l'époque d'Auguste, elle n'aurait rien à voir avec le siège d'Alésia. M. J. Carcopino croit toutefois qu'on peut en appeler de cette datation et, à son avis, la pièce a pu être exécutée à Alexandrie au cours du I^{er} siècle avant J. -C. Dans ce dernier cas, le vase pourrait correspondre à l'époque du siège, mais comment expliquer sa présence ? On doit à Héron de Villefosse un essai de reconstitution des vicissitudes par lesquelles le canthare est passé avant d'être enfoui dans les tranchées d'Alise :

"Il est venu en Gaule au temps de l'indépendance, lorsque les négociants italiens étaient les maîtres du commerce. Acheté par un chef pour orner sa demeure ou placé dans un temple, il fut pris pendant un pillage par un soldat romain qui conserva avec lui son butin ; les eaux le recouvrirent, il pénétra dans la terre humide, s'y enfonça sous le poids des cadavres qui s'amoncelaient au dessus de lui et échappa aux recherches de

(31) Napoléon III, *Histoire de Jules César*.

ceux qui relevaient ou dépouillaient les cadavres après le combat."³²

Il y a beaucoup d'imagination dans ce roman d'un vase.



Le vase d'argent

S'il est difficile d'admettre que furent telles les causes de son enfouissement, voici du moins quelques détails sur les circonstances de son dégagement, d'après le récit de Georges Colomb : "En septembre 1862, dans la plaine des Laumes, tout près de la route nationale de Paris à Dijon, un terrassier nommé Claude Gros-Lapipe, occupé à déblayer un des fossés de circonvallation attribués à César par Napoléon III, ramassa tout au fond, envasé dans la boue de ce terrain marécageux, un beau vase d'argent auquel manquait une des anses qui fut retrouvée à proximité. Après avoir nettoyé le vase, Gros-Lapipe le remit à Victor Pernet. Stoffel décida (ou fut requis) d'offrir à Napoléon III cette sensationnelle

(32) Héron de Villefosse, *monuments Piot*, IX, 1902, p. 186.

découverte. Le vase fut réparé par un grand orfèvre de la rue de la Paix et devint l'ornement du cabinet de travail de l'Empereur. On peut le voir aujourd'hui dans la salle du trésor, au musée de Saint-Germain en Laye.³³ Ce vase d'argent n'est pas plus guerrier que les nombreuses amphores dont des débris jonchaient l'intérieur des fossés. Non seulement il ne prouve rien pour la cause d'Alésia-Alise, mais encore sa date demeure incertaine, comme le souligne M. J. Le Gall qui écrit : "Il y a trois graffites gravés sous le pied avec une pointe ; l'un d'eux est sans doute une indication de poids, que l'on comprend mal ; quant aux deux autres, personne n'a réussi à les lire vraiment ni même à dire avec certitude s'ils étaient en cursive grecque ou en cursive latine ; nous ne pouvons donc en tirer aucune indication."³⁴



Napoléon III, dans sa passion pour l'archéologie, n'était pas dépourvu d'une certaine ingénuité. Lorsqu'il avait estimé que le grand combat de cavalerie avant le siège d'Alésia, pouvait avoir eu lieu dans la vallée de la Vingeanne, il avait retenu un emplacement où il existait, croyait-il, "des preuves matérielles, témoignages irrécusables, de la lutte."³⁵ Ces preuves irrécusables étaient les tumulus de Prauthay, de Dardonnay, de Cusey, de Pressant, de Rivière-les-Fosses, de Chamberceau et de Vesdres qui lui semblaient "jalonner la ligne de retraite de l'armée gauloise sur une longueur de douze kilomètres"³⁶. Les fouilles pratiquées dans ces tumulus avaient

(33) G. Colomb, *op. cit.*, p. 121

(34) J. Le Gall, *Alésia*, p. 65.

(35) Napoléon III, *Op. cit.*, p. 296.

(36) *Ibid.*, p. 296.

permis d'exhumer des squelettes, dont plusieurs portaient des bracelets en bronze aux bras et aux jambes, et des ossements calcinés d'hommes et de chevaux. Les objets trouvés dans les tumulus de Rivière-les-Fosses et de Chamberceau présentaient une telle ressemblance avec ceux des tumulus des bords de la Vingeanne qu'on ne pouvait plus "douter que tous ces tumulus ne se rapportaient à un même fait de guerre."³⁷ Malheureusement tous remontaient à la période dite de Hallstadt, éloignée d'un demi-millénaire de la campagne de César.

Or, il existe une époque du Hallstadt à Alise-Sainte-Reine qui est représentée par des armes et des haches de bronze, trouvées en 1860 par des ouvriers chargés de creuser une fausse rivière. Le fossé qui existe à l'ouest et au travers du col du Penneville est probablement proto-historique.³⁸ Un sondage effectué en 1958 par M. l'abbé Jovignot a révélé au pied même du mont Réa un habitat hallstadtien nettement identifié.³⁹

N'est-ce pas également en contre-bas du mont Réa qu'on avait recueilli auparavant des fragments de squelettes humains mêlés à des mètres cubes de carcasses de chevaux non ferrés : "Plus nous approchions du camp, écrit Victor Pernet, plus nous faisons de trouvailles ; c'étaient des ossements humains en particulier des crânes d'hommes et aussi une quantité considérable d'ossements de chevaux. Les retranchements étaient jonchés d'objets de harnachement, d'armes, d'armures, casques cuirasses, lances, épées javelots, etc... sans compter les nombreuses pièces de monnaies romaines et gauloises.

(37) *Ibid.*, p. 296.

(38) J. Harmand, *Les fouilles alésiennes de la Commission de la topographie des Gaules et les documents inédits du Musée des Antiquités Nationales*, dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1960, p. 61.

(39) J. Le Gall, *Les récentes fouilles d'Alésia*, dans *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1959, p. 258.

En un mot tous objets provenant d'une bataille, perdus pendant l'action. La grande abondance des ossements humains trouvés pêle-mêle avec des carcasses de chevaux (de nombreux mètres cubes en ont été retirés) prouve qu'il y eut là une lutte acharnée. Toutefois, bien que considérable, la quantité d'armes et objets de harnachement n'est pas aussi grande que pourrait le faire supposer le nombre des ossements.⁴⁰



Ainsi, c'est à l'endroit même où l'on a cru tenir la preuve irréfutable de l'engagement suprême, que le doute se fait le plus intense. Au lieu d'une certitude, on a l'impression d'une énorme méprise, car rien ne convient à ce que l'on veut établir, ni le site, ni le caractère des trouvailles, ni ce que l'on sait sur la fin des grandes batailles de l'antiquité.

L'attaque de Vercassivellaunos, dans l'offensive de l'armée de secours, fut lancée, d'après César, en débouchant d'une montagne située plein Nord. Le relief imposait aux Gaulois la nécessité de n'engager que l'infanterie. Le mont Réa n'est pas au Nord d'Alise, et sa position fait, avec la direction Nord, un écart de 45°. La non-occupation de sa crête par les Romains est, d'autre part, inconcevable.

La présence de carcasses de chevaux ne peut s'expliquer par une lutte où la cavalerie gauloise n'est pas intervenue. Par contre, la triple association, comme dans le tumulus de la vallée de la Vingeanne, de crânes humains, de carcasses de chevaux et de débris de

(40) J. Le Gall, *Alésia*, p. 69.

poterie paraît révéler l'existence d'une ancienne nécropole.

On connaît les rites qui sont accomplis sur un champ de bataille par le vainqueur après sa victoire. Il n'y a qu'à relire le Livre XI de l'Eneïde où Virgile décrit longuement les funérailles des guerriers. Après les combats qui ont entraîné la mort de Pallas, Enée fait dresser des bûchers. Chacun selon les rites des ancêtres, y porte les corps des siens et les armes elles-mêmes sont ramassées et brûlées :

*Coniciunt igni galeae ensesque decoros
Frenas feruentesque rotas ; pars munera nota
Ipsorum clipeos et non felicia tela.*

Des animaux sont sacrifiés à la Mort, des bœufs, des porcs et des moutons qui sont enlevés à toutes les campagnes et égorgés sur la flamme. Alors les guerriers regardent brûler leurs compagnons :

*In flammam iugulant pecudes. Tum litore toto
ardentes spectant socios semiustaque seruant
busta neque auelli possunt. Nox humida donec
invertit caelum stellis ardentibus aptum.*

Constantine le 22 avril 1966

